



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Couvet – BF 3703 – Site Dubied 32

Description de l'ouvrage : Modification du terrain : remblayage avec matériaux de TransN

Affectation parcelle : ZI

Requérant(s) : Sonnberger Hüterli Betty, Hinderburgstrass 5, 8268 Salenstein

SATAC : 119703

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **2 octobre 2024**.

Val-de-Travers, le 1^{er} novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

